

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

**Le travail à l'ère numérique :
entre aliénation et construction
de l'identité professionnelle - une
approche au sens de la
philosophie de Karl Marx**

Auteur·es : Bryan Riccobon

Promoteur·rices : Mark Hunyadi

Lecteur·rices :

Année académique 2023-2024

Master 60 en sciences du travail

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Je remercie tout particulièrement mon promoteur, Mark Hunyadi, pour la confiance qu'il m'a accordée et pour les pistes de recherche qu'il m'a fournies. Ses orientations ont été précieuses pour développer et structurer mon travail.

Je souhaite également adresser un immense merci à ma compagne, Elisa Denis. Malgré une année chargée de changements et de bouleversements, tant bons que difficiles, elle a été un soutien inébranlable et une source de motivation. Son encouragement et sa patience ont été d'une aide précieuse.

Je n'oublie pas ma belle-mère, Katty Heylen, dont le soutien et les encouragements ont grandement contribué à la réussite de ce mémoire. Sa confiance en moi a été une véritable source de réassurance.

Je tiens également à remercier chaleureusement mon beau-père, Serge Denis, ainsi que ma belle-famille. Leur aide précieuse, notamment pour répondre à mes obligations personnelles, a grandement facilité la rédaction de ce travail de fin d'études.

Je suis également reconnaissant envers mes collègues de l'AGPR, qui ont allégé ma charge de travail professionnelle et m'ont permis de me concentrer davantage sur la réalisation de ce mémoire. Leur soutien a été crucial durant cette période.

Enfin, je remercie chaleureusement, Sarah Frère, pour sa relecture attentive et ses conseils constructifs. Son aide gracieuse a grandement enrichi ce travail et je lui en suis extrêmement reconnaissant.

À toutes ces personnes, je suis profondément reconnaissant pour leur soutien, leur patience et leur encouragement tout au long de ce parcours.

Tables des matières

| | | |
|--------|---|----|
| 1. | Introduction | 1 |
| 2. | Cadre conceptuel | 2 |
| 2.1. | L'aliénation du travail chez Karl Marx | 2 |
| 2.1.1. | Les origines | 3 |
| 2.1.2. | Le produit du travail | 5 |
| 2.1.3. | L'acte de production..... | 6 |
| 2.1.4. | « L'essence de l'homme » | 7 |
| 2.1.5. | Le rapport entre l'individu et les autres | 7 |
| 2.1.6. | Conséquences | 8 |
| 2.1.7. | Pertinence de la théorie de Marx dans le contexte contemporain | 10 |
| 2.2. | La construction de l'identité professionnelle | 11 |
| 2.2.1. | L'identité et la construction de l'individu | 12 |
| 2.2.2. | L'identité professionnelle..... | 13 |
| 2.3. | Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)..... | 15 |
| 2.3.1. | Définitions | 15 |
| 2.3.2. | Les différents types de TIC | 16 |
| 2.3.3. | L'apparition du numérique dans le monde professionnel | 17 |
| 3. | Impact des TIC sur les relations de travail..... | 19 |
| 3.1. | L'automatisation..... | 19 |
| 3.2. | La mondialisation..... | 20 |
| 3.3. | Surveillance et contrôle du travailleur | 21 |
| 3.4. | Le travail flexible | 22 |
| 4. | Les TIC et l'aliénation..... | 23 |
| 5. | L'influence des TIC sur la construction de l'identité professionnelle | 27 |
| 6. | Conclusion..... | 29 |

| | |
|-------------------------|----|
| Bibliographie..... | 32 |
| Table des figures | 37 |

1. Introduction

À l'ère du numérique, le monde du travail subit une transformation profonde sous l'influence des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ces technologies se sont rapidement intégrées dans le monde professionnel, marquant le début d'une nouvelle révolution industrielle en transformant les modèles économiques et bouleversant le monde du travail (Boboc, 2017).

C'est dans ce contexte de mutations rapides que s'inscrit ce mémoire, visant à explorer les effets de la numérisation sur l'aliénation des travailleurs et la construction de leur identité professionnelle à travers le prisme de la philosophie de Karl Marx. Dans les *Manuscrits de 1844*, Marx (2021) développe le concept d'aliénation, décrivant comment le travailleur, en étant dépossédé des fruits de son travail et de son pouvoir créatif, se retrouve isolé de lui-même, de ses pairs et de l'essence même de son activité professionnelle. Cette réflexion marxiste, bien qu'elle ait émergé dans un contexte industriel, trouve une résonance particulière à l'ère numérique, où les technologies redéfinissent la nature du travail et la place qu'y occupent les travailleurs.

En tant qu'agent d'un service de recouvrement dans la fonction publique, je suis directement confronté à l'évolution rapide et à l'introduction croissante de nouveaux outils technologiques. Ces transformations, tout en facilitant certains aspects du travail, donnent parfois le sentiment d'être davantage au service des machines que celles-ci ne le sont à notre service. Cette expérience a développé l'envie d'analyser comment ces technologies influent non seulement sur l'efficacité du travail, mais aussi sur l'aliénation des travailleurs et leur capacité à se reconnaître dans leur travail.

La question de recherche qui guide cette étude est : Comment les technologies de l'information et de la communication influent-elles sur l'aliénation des travailleurs et sur la construction de leur identité professionnelle ? Cette interrogation invite à un examen approfondi des nouvelles formes d'aliénation qui pourraient émerger dans un environnement de travail de plus en plus dématérialisé et interconnecté, ainsi qu'à une analyse des moyens par lesquels les travailleurs cherchent à construire leur identité professionnelle dans ce contexte.

Afin de mieux appréhender cette problématique, nous essayerons de comprendre les concepts d'aliénation du travail, d'identité, d'identité professionnelle et des TIC. La seconde partie de ce travail se concentrera sur l'influence et les liens qui existent entre ses différents concepts.

2. Cadre conceptuel

Dans cette partie, nous commencerons par examiner la notion d'aliénation du travail chez Karl Marx. Cette analyse couvrira les origines philosophiques et historiques de la théorie de Marx. Nous étudierons le produit du travail devenant étranger au travailleur et l'aliénation dans le processus même de production. Nous aborderons également la vision de Marx sur « l'essence de l'homme » et comment celle-ci est aliénée par le travail capitaliste, les implications de l'aliénation sur les relations interpersonnelles et sociales, ainsi que les conséquences générales de cette aliénation sur les travailleurs et la société. De plus, nous discuterons de la pertinence de la théorie marxiste de l'aliénation dans le contexte des transformations numériques actuelles du travail.

Ensuite, nous nous intéresserons à la construction de l'identité professionnelle à l'ère numérique. Cette section explorera les théories sociologiques et psychologiques sur la formation de l'identité individuelle et analysera spécifiquement la formation de l'identité professionnelle.

Enfin, nous aborderons le rôle des technologies de l'information et de la communication dans la transformation du travail et de l'identité professionnelle. Nous clarifierons les termes et concepts relatifs aux TIC, présenterons et classerons les diverses technologies influençant le marché de l'emploi actuel.

Ce cadre conceptuel nous permettra de structurer notre analyse et d'explorer comment les dynamiques de l'aliénation et de la construction de l'identité professionnelle se manifestent et interagissent dans un contexte de numérisation croissante du travail.

2.1. L'aliénation du travail chez Karl Marx

Pour comprendre pleinement les implications des technologies de l'information et de la communication sur le travail contemporain, nous avons décidé de prêter une attention particulière au concept d'aliénation du travail chez Karl Marx. Cette notion peut nous offrir un cadre conceptuel profondément révélateur pour examiner les relations complexes entre les travailleurs et leur travail dans le contexte du capitalisme moderne, ouvrant ainsi la voie d'une réflexion sur les enjeux actuels de la numérisation du monde professionnel.

Marx (2021) décrit dans les *Manuscrits de 1844* que dans des sociétés primitives, la production est directement liée aux besoins immédiats des individus. Cependant, avec le développement

de la société, le travail devient de plus en plus détaché de ses besoins personnels et se transforme en une activité visant la surproduction et l'échange de biens.

Cette évolution conduit à la notion de propriété privée et à une relation sociale basée sur la manipulation et l'échange d'objets plutôt que sur des liens humains authentiques. Sous le capitalisme, le travail devient un moyen de survie pour les individus plutôt qu'une expression de leur essence ou une source de satisfaction. La possession des moyens de production par les capitalistes aliène les ouvriers de leur travail et de la valeur qu'il représente. Au lieu de s'épanouir dans leur travail, les individus s'appauvrissent et se sentent étrangers à leur propre essence. Cette dépendance s'étend également à la vie générique, où le travail devient simplement un moyen de subsistance plutôt que le fondement de la vie sociale et humaine.

D'après Fishbach (2006), il y aurait trois composantes principales de l'aliénation du travailleur chez Marx : la privation des produits du travail, la transformation de l'activité du travailleur en quelque chose d'étranger, et la séparation des conditions objectives de son travail. L'aliénation surviendrait lorsque l'objectivation du travail — c'est-à-dire que le travail serait nécessairement producteur d'objets dans lequel il se fixerait dans le produit qu'il engendre — devient une perte pour le travailleur, le réduisant à une relation d'asservissement à l'objet.

Afin de pouvoir appréhender le sujet en détail, il nous paraît nécessaire de comprendre les origines du concept de l'aliénation et ses différentes composantes.

2.1.1. Les origines

Selon le Dictionnaire de l'Académie française (n.d.), le verbe « aliéner », dont les premières traces écrites sont apparues au XIII^e siècle comme terme de droit, trouve son étymologie du latin *alienare*, « rendre autre, étranger » ; « égarer l'esprit ». Le nom « aliénation », quant à lui, est emprunté du latin *alienatio*, dérivé de *alienatum*, supin du verbe latin « aliéner ».

Cet ouvrage nous propose également une définition sociologique : « Le fait d'être ou de se sentir opprimé ou privé de son autonomie, de sa souveraineté, par les contraintes de la vie sociale ; état de dépendance. »

Bottigelli et al. (1967) mentionnent dans le débat *L'aliénation, mythe ou réalité* que les prémices de l'aliénation sociale proviennent de l'ouvrage le *Contrat Social* de Rousseau :

L'aliénation accède à la dignité philosophique avec Hegel [...]. Nous savons aujourd'hui que c'est une notion qu'il avait reprise aux économistes et à Jean-Jacques Rousseau. [...] Rousseau désigne par aliénation la perte de la liberté originelle et son transfert à la société. (p. 53)

Pour Hegel (Fischbach, 2008), l'aliénation est un processus nécessaire par lequel l'esprit se réalise et se reconnaît comme sujet à travers l'extériorisation, Fischbach (2008) le décrit comme le moment de l'*Entäusserung*. C'est-à-dire « le moment où le moi transforme l'objet en un être-là étranger à lui » (p. 95). Hegel considère le travail comme une activité où le « moi » devient objet et c'est cette objectivation qu'il considère comme forme d'aliénation. Le travail implique l'extériorisation d'une capacité humaine, entraînant ainsi une perte de quelque chose qui appartenait auparavant à l'individu (Cadet, 2014). Fischbach (2008) mentionne que l'approche dialectique de Hegel n'est pas uniquement négative, car pour Hegel, l'aliénation est l'expression d'une négativité active, pas une simple négation. Cela signifie qu'elle représente l'action de nier, un processus dynamique et essentiel, plutôt qu'une passivité.

Contrairement à Hegel, Feuerbach (Fischbach, 2008) ne voit pas l'aliénation comme une phase nécessaire de l'esprit, mais comme une séparation négative de l'homme de son essence dans une projection religieuse. Pour lui, l'aliénation religieuse signifie que l'homme projette ses propres qualités sur un Dieu, se dépouillant ainsi de son essence. L'aliénation devient synonyme de dépossession et d'appauvrissement :

Dans la religion, l'homme se dépouille lui-même au profit d'un être supérieur auquel il se subordonne. L'aliénation est donc le produit d'une activité humaine, et le moment de l'opposition, de la domination du produit sur son propre créateur [...]. (Bottigelli et al., 1967, p. 54)

Les origines du concept d'aliénation au sens sociologique et philosophique du terme, dans le sens où on l'entend de nos jours, c'est-à-dire dans une conception critique, viendraient de Feuerbach (Fischbach, 2008).

Enfin, d'après Fischbach (2008), Marx s'approprié et transforme le concept d'aliénation sur base des idées de Hegel et Feuerbach y ajoutant une critique socio-économique. Marx a ouvert une perspective globale du concept d'aliénation. Marx (2021) décrit l'aliénation du travailleur dans le système capitaliste comme une perte de contrôle sur le produit de son travail, ses conditions de travail, et finalement, sur son propre être. Pour Marx, l'aliénation n'est pas seulement philosophique ou religieuse, mais fondamentalement matérielle et économique, liée à l'exploitation du travailleur dans la société capitaliste. Chez Marx, « Le moment essentiel de l'aliénation n'est plus l'objectivation [...], mais la domination du produit [...]. » (Bottigelli et al., 1967, p. 54)

Le concept d'aliénation a donc évolué de ses origines juridiques et philosophiques chez Rousseau et Hegel vers une critique socio-économique chez Marx. Rousseau voit l'aliénation comme une perte de liberté transférée à la société. Hegel, lui, la considère comme un processus

nécessaire d'autoréalisation de l'esprit. Feuerbach critique l'aliénation religieuse comme une dépossession de l'essence humaine. Marx, en intégrant les idées de Hegel et Feuerbach, décrit l'aliénation dans le capitalisme comme une perte de contrôle sur le travail et la vie, soulignant son caractère économique et matériel.

Dans le cadre de notre travail, nous analyserons le concept d'aliénation au sens de la philosophie marxiste.

2.1.2. Le produit du travail

Selon Marx (2021), dans une société capitaliste, le travailleur est séparé du produit de son travail. Une fois le produit créé, c'est le capitaliste qui en obtient la propriété : « [...] l'objet que le travail produit, son produit, se dresse devant lui comme un être étranger, comme une puissance indépendante du producteur. » (p. 98).

Marx (2021) considère que l'enrichissement d'une société est le fruit d'un travail qui est accumulé (le capital¹) et le produit du travail est retiré des mains des travailleurs. Cette activité devient étrangère au travailleur, se concentrant dans les mains des capitalistes, et aboutit à la privation de la passivité primaire (l'activité de satisfaire des besoins), laissant le travailleur comme sujet d'une activité abstraite de travail (Fischbach, 2006). Le travailleur perçoit donc le produit de son travail comme un objet distinct qui exerce une forme de dominance et le monde extérieur comme étranger et hostile (Marx, 2021).

Cette dynamique de l'aliénation se traduit par une série de conséquences directes et indirectes pour le travailleur. La perte de contrôle sur le produit de son travail entraîne une déshumanisation progressive, où l'individu n'est plus qu'un rouage dans la machine de production. Cette situation engendre une détérioration de la santé mentale et physique du travailleur, qui se sent dépouillé de son identité et de son humanité :

[...] le travail est extérieur à l'ouvrier, c'est-à-dire qu'il n'appartient pas à son essence, que donc, dans son travail, celui-ci ne s'affirme pas, mais se nie, ne se sent pas à l'aise, mais malheureux, ne déploie pas une libre activité physique et intellectuelle, mais mortifie son corps et ruine son esprit. (Marx, 2021, p. 101)

¹ Fischbach (Département Philosophie, 2021) définit le capital vu par Marx comme une relation sociale spécifique et historique qui crée et structure des formes particulières d'organisation sociale. Cette relation sociale transforme les individus en sujets qui possèdent une force de travail, c'est-à-dire une capacité de travailler, constituée de diverses facultés physiques et mentales. Les individus deviennent propriétaires de cette force de travail uniquement parce qu'ils sont privés des conditions qui leur permettraient de l'exprimer et de l'utiliser de manière autonome.

Par ailleurs, l'aliénation crée une fracture sociale entre les travailleurs et les capitalistes, exacerbant les inégalités et les tensions sociales, car l'appropriation du produit du travail serait centrale aux dynamiques de domination entre les classes sociales (Renault, 2011).

L'aliénation par le produit du travail met en lumière la profonde déconnexion entre le travailleur et les fruits de son labeur dans une société capitaliste. Cette séparation aboutit à la déshumanisation progressive du travailleur et à une exacerbation des inégalités sociales. Le produit du travail, devenu une entité étrangère et hostile, participe à une dynamique de domination et de subordination qui prive le travailleur de son autonomie et de son humanité.

2.1.3. L'acte de production

Outre le produit du travail, Marx (2021) explore également l'aliénation dans le processus même de production et voit le travail dans une économie capitaliste comme déshumanisant. Le travailleur ne trouve ni satisfaction ni réalisation personnelle dans son travail quotidien, mais plutôt un sentiment de contrainte et d'oppression :

[...] l'ouvrier ne se sent lui-même qu'en dehors du travail et dans le travail il se sent extérieur à lui-même. [...] c'est du travail forcé. Il n'est donc pas la satisfaction d'un besoin, mais [...] un moyen de satisfaire des besoins en dehors du travail. (Marx, 2021, p. 102)

Marx souligne ici, à nouveau, la dissociation entre l'individu et son activité productive, transformant le travail en une activité aliénante et non gratifiante où le travailleur voit son propre travail comme une activité étrangère qui ne lui appartient pas. Cette forme d'aliénation se manifeste par une transformation du travail en une activité mécanique et dépourvue de sens, où l'énergie vitale et l'identité du travailleur sont perçues comme des ressources exploitées pour le profit plutôt que comme des expressions authentiques de l'individu (Marx, 2021). Fischbach (2006) complète cette perspective en décrivant l'aliénation comme une perte de contrôle sur l'activité productive, où les conditions et les finalités du travail sont imposées de manière extérieure au travailleur. Ainsi, le processus de production devient une forme de passivité forcée, éloignant davantage le travailleur de son propre travail et renforçant l'aliénation de soi.

Ainsi pour résumer la critique marxienne du processus de production, le travailleur étranger à son travail ne peut avoir de contrôle sur la finalité de celui-ci. Ceci renforce le sentiment d'aliénation, éloignant encore davantage l'individu de son essence. Cette analyse permet d'introduire ce que Marx considère comme l'essence de l'homme, une essence intrinsèquement liée à un travail libre, créatif et véritablement humain.

2.1.4. « L'essence de l'homme »

Marx développe une théorie de l'aliénation en observant le travail dans la société capitaliste. Il s'inspire de la philosophie de Hegel, mais inverse sa dialectique. Ce ne sont pas les Idées ou l'Esprit qui façonnent le monde, mais les hommes à travers leur travail quotidien (Méda, 2021).

Pour Marx, le travail réel est une forme aliénée du véritable travail, qui est pourtant l'essence même de l'humanité. Selon Méda (2021), Marx affirme que « [...] l'essence de l'homme *est* le travail » (p. 107). L'homme se définit par sa capacité à transformer le monde naturel par son activité créatrice. L'histoire de l'humanité est ainsi vue comme une transformation continue de la nature par le travail humain.

Marx (2021) soutient que dans le capitalisme, l'être humain est détourné de sa véritable nature créative et sociale. Le travail devient une marchandise et l'homme est réduit à un simple rouage dans la machine économique. Cette situation engendre une « auto-aliénation » de l'homme vis-à-vis de lui-même et de la nature se révèle dans la manière dont il se relie à la nature et aux autres personnes différentes de lui (Marx, 2021).

Marx rêve d'une société où le travail redevient un acte d'expression humaine libre. Dans cette vision (Méda, 2021), le travail perd son caractère laborieux et devient ce qui fonde et maintient le lien social. L'échange marchand devient alors superflu, et les individus expriment et comprennent mutuellement leurs œuvres, créant ainsi une société pacifiée et harmonieuse.

En d'autres termes, Marx conceptualise le travail, non seulement comme une activité économique, mais comme une manifestation fondamentale de l'humanité. Il critique le système capitaliste pour son rôle dans l'aliénation des travailleurs, les réduisant à des instruments au service du profit plutôt qu'à des créateurs libres de leur propre destin. Dans une société idéale selon Marx, le travail devient une expression libre et authentique de l'individualité humaine, un vecteur de transformation de la nature, et une base pour des relations sociales enrichissantes et harmonieuses.

Cette perspective ouvre la voie à une compréhension plus profonde de l'aliénation, non seulement en matière de déconnexion de soi-même et de sa propre activité créatrice, mais aussi en relation avec les autres travailleurs.

2.1.5. Le rapport entre l'individu et les autres

Une autre facette de l'aliénation est que les travailleurs deviennent aliénés les uns des autres, c'est-à-dire l'aliénation sociale :

[...] l'aliénation de soi ne peut se manifester que dans le rapport réel pratique à l'égard d'autres hommes. [...] Par le travail aliéné, l'homme [...] crée aussi un rapport entre les autres et sa propre production, son propre produit, de même qu'il établit un rapport entre lui-même et les autres. (Marx, 2021, p. 108)

Ce type d'aliénation se manifeste dans les interactions concrètes avec d'autres individus. Par le travail aliéné, l'homme crée non seulement des relations étrangères et hostiles entre lui-même, l'objet et l'acte de production, mais aussi entre les individus et leur production. De plus, en produisant, l'homme engendre sa propre perte. N'étant pas propriétaire du produit, il existe une domination sur ceux qui produisent. En s'aliénant de son activité, il transfère cette activité à un autre (Marx, 2021).

Selon Haber (2018), l'aliénation ne se limite pas à une simple perte de contrôle sur les moyens et les produits du travail, mais elle y est décrite comme une déconnexion profonde entre les individus et leurs relations avec le monde extérieur, tant sur le plan social que personnel, tout en différenciant les questions d'injustice, centrées sur l'égalité, de celles de l'aliénation, plus liée aux philosophies de la liberté.

L'aliénation sociale se manifeste par des relations sociales marquées par la séparation et la domination, où les produits du travail deviennent instruments de contrôle et de pouvoir. La domination implique une relation de subordination marquée par la contrainte, où les subordonnés sont soumis à la volonté des subordonnants (Renault, 2011). Le travailleur, réduit à une simple force de travail, se voit privé de toute autonomie et de la possibilité de s'épanouir, ce qui renforce la sensation de servitude et de subordination. Cette aliénation profonde affecte non seulement la relation du travailleur à son travail, mais également ses interactions sociales, contribuant à une aliénation généralisée au sein de la société.

En conclusion, cette forme d'aliénation engendre une profonde déconnexion entre les individus, affectant leurs interactions et leur perception du monde.

Dans le point suivant, nous aborderons les conséquences de l'aliénation. En examinant les effets de cette condition sur la vie des travailleurs, nous verrons comment l'aliénation affecte non seulement leur bien-être et leur identité, mais aussi les structures sociales et économiques dans lesquelles ils évoluent.

2.1.6. Conséquences

L'aliénation du travail a des conséquences profondes sur l'existence humaine. D'abord, elle prive l'individu de l'objet de sa production et de sa vie générique, c'est-à-dire de sa capacité à se réaliser pleinement en tant qu'être humain à travers son travail. Pour Fischbach (2006), en

privant le travailleur de sa dimension objective, sensible et passive, son existence se réduit à une pure activité abstraite. L'aliénation devient alors le processus par lequel le travail, initialement une activité d'auto-objectivation², est transformé en une activité de désobjectivation³. Cela conduit le travailleur à être dépossédé de toute objectivité, y compris celle de son propre être, et à externaliser toute dimension sensible, objective et passive de son existence. À la fin de ce processus, le travailleur n'est plus qu'une pure force de travail abstraite, dénuée des conditions objectives nécessaires à son actualisation. Il est alors privé non seulement de l'objet, de l'outil et du produit de son travail, mais aussi du besoin et de l'expérience du besoin, qui sont essentiels pour l'appropriation et l'objectivation de soi.

En outre, en réduisant l'activité libre et créative à un simple moyen de survie, l'aliénation fait de la vie générique de l'homme un moyen de subsistance plutôt que l'essence de son existence. Cette dégradation conduit à une transformation de la conscience humaine où la vie générique devient un moyen plutôt qu'une fin.

Marx (2021) identifie une série de conséquences spécifiques de l'aliénation :

- l'être générique de l'homme, y compris la nature et ses facultés intellectuelles, est transformé en un être étranger, utilisé uniquement pour la survie individuelle ;
- l'homme devient étranger à son propre corps, à la nature extérieure et à son essence spirituelle et humaine ;
- l'homme devient étranger aux autres hommes. La relation de l'homme à son travail, à ses produits et à lui-même se reflète dans ses relations avec les autres, créant une société où chacun est aliéné de l'autre et de l'essence humaine commune.

De ce fait, l'aliénation du travail ne se limite pas à l'éloignement de l'homme de son travail, mais s'étend à une aliénation généralisée entre les individus et leur propre humanité, affectant profondément les relations sociales et la réalisation de l'essence humaine.

Toutefois, nous pouvons constater que ce concept que Marx développa durant le XIXe siècle est intrinsèquement lié à la situation des ouvriers de son époque, caractérisée par un travail manuel répétitif et une forte hiérarchie dans les usines. Aujourd'hui, alors que l'organisation du travail a radicalement changé avec l'avènement du numérique et des technologies de

² Selon Fischbach (2006), l'auto-objectivation est le processus par lequel les travailleurs, à travers leur travail, manifestent, confirment et affirment l'objectivité de leur être. C'est à travers le travail que les individus se concrétisent dans le monde, en créant des objets ou en accomplissant des tâches qui expriment et externalisent leur essence, leurs besoins, et leur humanité.

³ Pour Fischbach (Département Philosophie, 2021), la désobjectivation est le processus où les êtres humains (êtres vivants objectif) perdent leur substance matérielle.

l'information, où les travailleurs opèrent dans des économies de la connaissance avec plus de flexibilité et d'autonomie, il est légitime de se demander si ce concept reste pertinent.

2.1.7. Pertinence de la théorie de Marx dans le contexte contemporain

La fin du XXe siècle marque la fin du fordisme⁴ et l'avènement du post-fordisme, entraînant un profond changement dans le processus de production des travailleurs. En effet, Le fordisme a profondément révolutionné le monde industriel par sa volonté d'accroissement de la productivité en réorganisant le travail. Ce changement a provoqué des débats intenses sur la pertinence de la théorie de l'aliénation de Marx. Selon Renault (2006), certains considèrent le concept d'aliénation comme obsolète dans ce nouveau contexte, tandis que d'autres estiment qu'il nécessite une redéfinition. Haber (2007) identifie un déclin du concept d'aliénation en raison des critiques philosophiques de penseurs comme Michel Foucault et Jacques Derrida qui pointent les limites théoriques de l'aliénation, notamment la façon dont le concept d'aliénation est conceptualisé et utilisé dans les théories et les discours, et comment ces représentations reflètent ou construisent une certaine vision de la réalité et de l'existence humaine.

Selon Renault (2006), le fordisme est un mode de régulation capitaliste caractérisé par des protections juridiques et sociales pour les travailleurs, des politiques économiques keynésiennes⁵, et une démocratie étendant les droits privés aux droits politiques et sociaux, avec un compromis social redistributif. Le post-fordisme, quant à lui, est caractérisé par une réorganisation profonde du travail, introduisant davantage de flexibilité, d'autonomie et de responsabilité pour les travailleurs. Cette évolution a également conduit à une précarisation accrue de l'emploi et à un effacement des frontières entre la vie privée et la vie professionnelle (Renault, 2006).

Malgré ces évolutions, Renault (2006) soutient que l'aliénation n'a pas disparu avec le post-fordisme. Bien que le travail ait évolué, les fondamentaux de l'aliénation restent pertinents, mais se manifestent sous des formes modifiées. Cette transformation ne supprime pas l'aliénation, mais l'adapte aux nouvelles réalités du travail.

⁴ D'après Freyssenet (2006), le fordisme est un modèle organisationnel nommé d'après l'industriel Henry Ford. Ce modèle se distingue par une stratégie d'économies d'échelle basée sur une production standardisée, l'introduction du travail à la chaîne, et une politique de salaires élevés qui compense la fragmentation du travail tout en permettant aux travailleurs d'accéder à la consommation de masse.

⁵ Selon Jahan et al. (2014), le keynésianisme tire son des travaux de John Maynard Keynes et soutient que la demande globale, influencée par les décisions économiques, peut nécessiter une intervention de l'État pour stabiliser l'économie. Les prix, notamment les salaires, s'ajustent lentement, ce qui cause des déséquilibres. Enfin, les variations de la demande impactent surtout la production et l'emploi, et l'effet multiplicateur des dépenses publiques peut augmenter significativement la production.

Tout comme lui, Durand (2006) constate une négation de l'aliénation durant les années 1970 qui peut se traduire par le fait que le travailleur ne se perçoit plus comme aliéné et dominé. Cette dynamique peut être expliquée par une incapacité croissante à percevoir l'aliénation dans le contexte du travail ou par un rejet conscient de cette aliénation pour répondre à des besoins immédiats et personnels. La flexibilité accrue et les nouvelles formes d'organisation du travail engendrent une illusion de contrôle et d'autonomie, même si, paradoxalement, elles augmentent la pression sur les travailleurs.

Le modèle productif post-fordien (Durand, 2006) met en place un modèle de compétence individuelle impliquant au salarié un investissement personnel sans véritable compensation et instaure une nouvelle forme d'aliénation qui est l'aliénation subjective. Toujours selon Durand (2006), le travailleur se voit contraint de mobiliser toutes ses capacités pour satisfaire les attentes de son employeur. Ainsi, l'aliénation se matérialise par une justification de cette situation par la relativisation et par une résilience des attentes managériales. Par le biais de ses mécanismes, l'aliénation est acceptée et est perçue par l'individu comme un *bien-être relatif*. (Durand, 2006)

Bien que les manifestations de l'aliénation aient évolué avec le passage au post-fordisme, les principes fondamentaux de la théorie de Marx peuvent être pertinents. L'aliénation n'a pas été éliminée, mais transformée et reconfigurée dans le contexte du travail moderne. Les nouvelles formes d'organisation du travail, la précarité croissante et les dynamiques de mondialisation exigent une réévaluation de la critique sociale pour comprendre et adresser ces réalités contemporaines.

Toutefois, l'essor du numérique pourrait-il atténuer ces nouvelles formes d'aliénation ou, au contraire, les exacerber ? Nous analyserons cela plus loin dans notre travail, car, il nous paraît important de nous concentrer avant sur la construction de l'identité professionnelle qui est un processus au cœur du monde du travail. Après avoir analysé comment le travailleur perd son identité, il est essentiel de comprendre comment celui-ci la construit, afin de saisir pleinement les dynamiques complexes de l'épanouissement et de l'aliénation au sein des environnements professionnels contemporains.

2.2. La construction de l'identité professionnelle

L'identité professionnelle est un concept central pour comprendre comment les individus se perçoivent et se définissent à travers leur travail. Fray et Picoulet (2010) définissent l'identité professionnelle « [...] comme le résultat d'un processus d'identification à des collectifs,

influencés par l'appartenance à des groupes professionnels ou non. » (p. 76) Nous essayerons ici déchiffrer le concept d'identité dans son ensemble.

2.2.1. L'identité et la construction de l'individu

Avant de pouvoir définir l'identité professionnelle, il nous paraît important de comprendre le concept d'identité. Locke (1998) définit une personne comme un être pensant et intelligent, doté de raison et de réflexion, capable de se percevoir comme la même entité à différents moments et lieux grâce à la conscience. Cette conscience, inséparable de la pensée, permet à chacun de se reconnaître comme soi-même. L'identité personnelle (Locke, 1998) serait basée sur la continuité de cette conscience : « Car la conscience accompagne toujours la pensée [...] ». L'identité d'une personne s'étend aussi loin que sa conscience peut se souvenir des actions ou pensées passées, assurant ainsi que le soi actuel est le même que celui qui a accompli ces actions. Pour Locke, l'identité est basée sur la capacité de la mémoire à lier les souvenirs d'une personne. L'identité personnelle existe si l'individu est capable de lier, grâce à sa conscience, son être antérieur à son être actuel. En d'autres termes, une personne est une conscience de soi incarnée, capable de se souvenir des différentes phases de son existence (Baudry et Juchs, 2006).

Néanmoins, le concept d'identité de Locke peut nous amener à nous poser des questions. Par exemple, si nous pouvions transférer tous les souvenirs et toute la mémoire de Jean dans une autre personne, Jean resterait-il lui-même ou serait identifier en tant que cette autre personne ? La réponse de Locke est que Jean, malgré le changement de sa substance physique, resterait Jean, mais dans le corps d'un autre.

Pour Descombes (Le Mans Université, 2019), il existe deux concepts d'identité : au sens logique et au sens psychologique. Le concept au sens logique est une notion ancienne qui permet d'identifier de manière précise une multitude d'objets. L'exemple cité par le philosophe est celui de Frege « [...] l'étoile du matin est identique à l'étoile du soir, c'est-à-dire à la planète Vénus » (Le Mans Université, 2019). Bien que l'objet (ici la planète Vénus) porte deux noms, ceux-ci se réfèrent au même objet et permettent de l'identifier. D'un point de vue psychologique, Descombes (Le Mans Université, 2019) caractérise le concept d'identité par une *conscience d'identité* : « [...] du sentiment qui naît en moi si je pense au fait je suis une personne en particulier et non pas [...] un individu quelconque ». Descombes explique que bien que ces deux notions soient distinctes, elles sont inséparables. L'identité psychologique dépend de la capacité à être identifié de manière logique.

En revanche, Hegel a abordé l'identité à travers les relations sociales, affirmant qu'elle émerge de la reconnaissance mutuelle entre soi et autrui, issue de conflits et d'interactions sociales objectives et subjectives (Baudry et Juchs, 2006). Dans cette continuité, Marx mentionne que l'identité de l'homme se construit principalement par son activité productive, car le travail n'est pas seulement un moyen de subsistance, mais une expression de la vocation humaine qui consiste à transformer le naturel en humain (Garner et al., 2006). Le travail devient, de ce fait, un moyen fondamental par lequel les individus construisent leur identité.

Sartre (1970), fondateur du courant de l'existentialisme athée, affirme que sans Dieu, « l'existence précède l'essence » : l'homme existe d'abord, se découvre, puis se définit par ses actions. Il n'a pas de nature prédéfinie, et se construit lui-même par ses choix et ses désirs, ce qui signifie que l'homme est ce qu'il fait de lui-même. Pour Sartre (1970) : « [...] l'homme est condamné à être libre. » (p. 7) En juxtaposant le travail avec la pensée de Sartre, l'homme n'est pas défini par son métier, mais par ses choix et ses actions d'exercer ce métier (Fray et Picouleau, 2010). Par exemple, un médecin n'est pas défini uniquement par sa profession. Si ce médecin décide de devenir écrivain, il exerce alors un autre métier. Par ce choix, il crée une nouvelle identité pour lui-même (son existence précède son essence), ce qui montre qu'il est libre et responsable de son propre être.

La compréhension de l'identité, qu'elle soit personnelle selon Locke, définie par des concepts logiques et psychologiques selon Descombes, issue de conflits et d'interactions sociales selon Hegel et Marx ou encore construites par les choix et actions selon Sartre, met en lumière la complexité de l'être humain. Ces différentes perspectives soulignent que l'identité ne se réduit pas à un seul aspect, mais est le résultat d'une interaction dynamique entre conscience, mémoire, interactions sociales, expériences vécues et choix personnels. Ainsi, avant de définir l'identité professionnelle, il est crucial de reconnaître cette richesse multidimensionnelle de l'identité, car c'est à travers ce prisme complexe que l'individu se construit et se définit, à la fois dans sa vie personnelle et professionnelle.

2.2.2. L'identité professionnelle

D'après Perez-Roux (2011), l'identité professionnelle est une construction de soi en tant que professionnel. Celle-ci se développe et se transforme en fonction des tensions suivantes :

- La perception personnelle de soi (soi) et le degré de reconnaissance de cette perception par les autres (autrui) ;

- Le besoin de se distinguer en tant qu'individu unique (continuité) et celui de faire partie d'un groupe professionnel (changement).

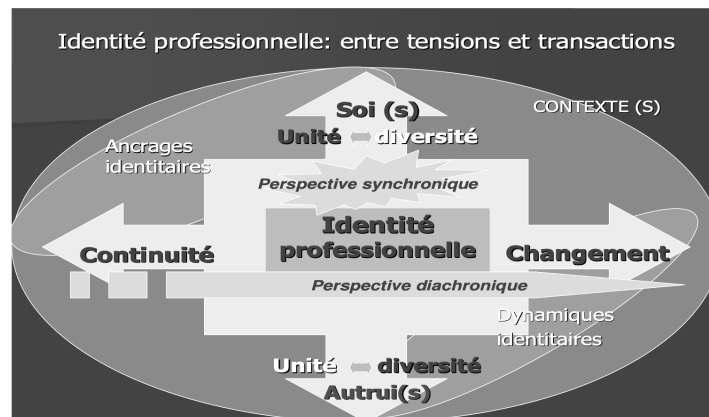


Figure 1 : L'identité professionnelle : entre tensions et transactions (Perez-Roux, 2011)

L'identité professionnelle s'avère être un processus dynamique et évolutif, façonné par des tensions fondamentales. D'une part, elle repose sur la perception que l'individu a de lui-même et sur la manière dont cette perception est reconnue par autrui. D'autre part, elle résulte d'un équilibre entre le besoin de se démarquer en tant qu'individu unique et celui de s'intégrer à un groupe professionnel (Perez-Roux, 2011).

En outre, Albert et al. (2006) distingue 3 vecteurs de l'identité professionnelle :

- L'identité par le métier ;
- L'identité par l'appartenance à un groupe ;
- L'identité par l'appartenance à une entreprise.

L'identité par le métier est façonnée par les caractéristiques de la profession, les compétences et les savoirs utilisés par l'individu. Chaque personne, tout en intégrant les aspects historiques de la profession, construit son identité unique à travers l'apprentissage et le perfectionnement de son métier (Fray et Picouveau, 2010).

Fray et Picouveau (2010) caractérisent la formation de l'identité par l'appartenance à un groupe comme des équipes ou des collectifs partageant des valeurs et des normes communes. Ces groupes influencent la socialisation et l'identification des individus au travail, jouant un rôle crucial dans la construction de leur identité à travers des processus de mimétisme, de comparaison et de différenciation.

Enfin, l'identité par l'appartenance à une entreprise engendre auprès de l'individu une intégration involontaire des pratiques, valeurs et langues spécifiques de l'organisation (Fray

et Picouveau, 2010). Albert et al. (2006) ira plus loin en indiquant que celle-ci conduit à une forte mobilisation des salariés pour défendre l'entreprise lorsqu'elle est critiquée.

Chacun de ces vecteurs contribue de manière unique à la formation de l'identité professionnelle. Le métier apporte des compétences spécifiques, le groupe offre des normes et valeurs partagées, tandis que l'entreprise imprègne l'individu de ses pratiques et cultures propres. Cette multiplicité de facteurs montre que l'identité professionnelle est non seulement le reflet des compétences et des rôles individuels, mais aussi de l'appartenance à des communautés professionnelles et organisationnelles plus larges.

Néanmoins, nous pouvons nous interroger sur le rôle du numérique dans la construction de l'identité professionnelle, car celui-ci peut avoir un impact significatif sur les différents vecteurs de cette construction, influençant ainsi les interactions, les compétences et la perception de soi au sein du monde du travail. Nous étudierons dans le prochain point les technologies numériques afin de pouvoir cerner leur impact.

2.3. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Après avoir analysé le concept d'aliénation au sens de la philosophie de Karl Marx et l'identité professionnelle, nous analyserons dans cette partie les technologies de l'information et de la communication (TIC). À l'ère numérique, les technologies de l'information et de la communication modifient profondément les processus de travail, les interactions professionnelles et la construction de l'identité professionnelle des travailleurs. Nous allons ici explorer comment les TIC influencent et redéfinissent le travail moderne.

2.3.1. Définitions

Afin de pouvoir comprendre ce que sont que les TIC, il nous paraît important de les définir. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) les définit comme l'ensemble des réseaux de communication et les technologies associées, facilitant le traitement et la transmission de l'information électroniquement (OECD, 2017). Bien que cette définition nous permette d'imaginer ce qu'elles sont, nous utiliserons la définition synthèse suivante :

Les technologies de l'information et de la communication renvoient à un ensemble de technologies fondées sur l'informatique, la microélectronique, les télécommunications (notamment les réseaux), le multimédia et l'audiovisuel, qui, lorsqu'elles sont combinées et interconnectées, permettent de rechercher, de stocker, de traiter et de transmettre des informations, sous forme de données de divers types (texte, son, images fixes, images

vidéo, etc.), et permettent l'interactivité entre des personnes, et entre des personnes et des machines. (Basque, 2005, p. 34)

En résumé, les TIC représentent un ensemble intégré de technologies informatiques facilitant le traitement et la transmission de l'information, tout en permettant une interactivité accrue entre individus et machines.

2.3.2. Les différents types de TIC

Basque et Lundgren-Cayrol (2002) identifient près de 29 typologies des applications des technologies de l'information et de la communication dans le contexte éducatif. Il existe donc une variété de catégorisations et comme le souligne Mastafi (2016) : « Dans un contexte d'évolution rapide et continue des TIC, un recensement exhaustif de leurs usages [...] est relativement difficile. » (p. 7)

Pour éviter de nous perdre dans ses différentes typologies, nous nous baserons sur les catégories proposées par le site EducNet (cité dans Basque et Lundgren-Cayrol, 2002) que nous rassemblerons et nous distinguerons les TIC en 3 types d'usages afin de mieux comprendre leurs applications et implications spécifiques :

1. Information : cet axe englobe les technologies et outils utilisés pour la collecte, le stockage, le traitement et la diffusion de l'information sous forme de données (Legendre, dans Basque, 2005) ;
2. Communication : cela inclut les technologies, logiciels ou matériels permettant des échanges dynamiques entre individus ou entre individus et machines (Basque, 2005). Par exemple, cette catégorie comprend des logiciels tels que Skype et Microsoft Teams, ainsi que des équipements comme les antennes relais et les téléphones ;
3. Production : les technologies permettant la « création » de contenus par le biais d'un individu, d'une Intelligence Artificielle (IA) ou d'un individu assisté par une IA. D'après Claverie (2018), l'IA prolonge la pensée humaine en déléguant les tâches répétitives ou dangereuses, en améliorant les performances et le plaisir, en facilitant l'adaptation, et en aidant à comprendre et à soutenir la réflexion.

Néanmoins, il est à noter que de nombreuses définitions des TIC indiquent une convergence de ces technologies (Basque, 2005). Prenons l'exemple d'un ordinateur : il permet de s'informer par un moteur de recherche comme Google, de communiquer grâce à des applications telles que Microsoft Teams, et de produire ou créer en utilisant des logiciels comme Microsoft Word

pour le traitement de texte ou une station de travail audionumérique (STAN), connue en anglais sous le nom de Digital Audio Workstation (DAW), pour la création musicale.

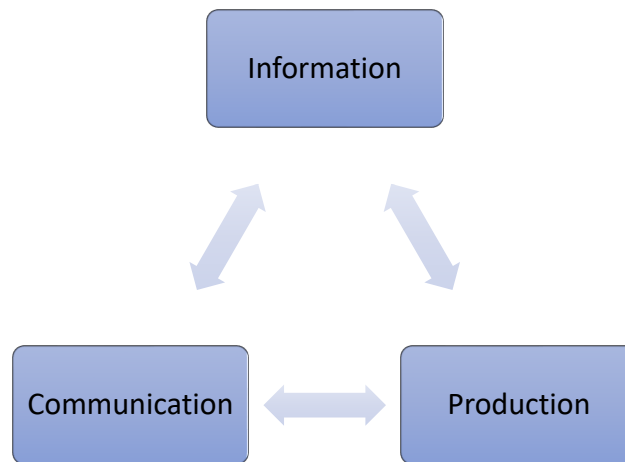


Figure 2 : Schéma de la convergence des différentes technologies de l'information et de la communication

2.3.3. L'apparition du numérique dans le monde professionnel

Pour Boboc (2017), les années 1980 marquent l'arrivée dans les entreprises de la recherche d'efficacité économique et l'amélioration de la qualité de service, entraînant des changements organisationnels. Nous avons d'ailleurs abordé l'arrivée du système de production post-fordisme *supra*.

Afin de répondre à ces exigences, les premières générations d'outils numériques firent leur apparition. Les systèmes ERP (Entreprise Ressource Planning) ont favorisé l'organisation et la centralisation, tandis que les outils de communication et de collaboration ont apporté davantage d'autonomie et de flexibilité. Ces technologies ont transformé la coordination des activités professionnelles, encourageant l'initiative et la créativité (Boboc, 2017).

Nous constatons que c'est avec le post-fordisme que le numérique a fait son entrée dans le monde professionnel, permettant de répondre aux exigences de production. Comme nous avons pu le voir avec Renault (2006), le post-fordisme se caractérise par une réorganisation du travail offrant plus de flexibilité, d'autonomie et de responsabilités, mais aussi par une précarisation accrue de l'emploi et un brouillage des frontières entre vie privée et professionnelle.

La réorganisation du travail observée dans les sociétés contemporaines soulève une question complexe : Est-ce le post-fordisme ou l'implémentation numérique qui en est la cause principale ? Selon Boboc (2017), le numérique a un impact significatif sur le monde du travail, mais il s'inscrit dans une évolution plus profonde. En effet, toujours selon l'auteur, l'organisation du travail n'est pas en lien avec l'évolution des outils numériques, mais, le

numérique permet d'accentuer les diverses caractéristiques de cette organisation du travail (Boboc, 2017).

Toutefois, pour Lederlin (2020), la numérisation du travail semble bien avoir un impact sur le travail qui, par l'action de 2 processus d'atomisation, fait disparaître une partie du travail :

- La fragmentation liée au travail à la tâche ou « la tâcheronisation » dont le principe managérial stipule que tout travail doit être conceptualisé, décomposé et planifié par un manager compétent, voire par un algorithme, pour ensuite être réalisé par un autre employé dont la principale qualité est de s'adapter aux tâches assignées (Lederlin, 2020). Un processus qui s'apparente à la théorie de Smith (1990) de la division du travail avec son exemple de la manufacture d'épingles où chaque ouvrier se voit assigner un rôle précis permettant un accroissement de la production et à l'organisation scientifique du travail de Taylor (O.S.T.) qui conceptualise une division du travail par une division entre la direction et l'exécution (De Montmollin, 1974). Selon De Montmollin (1974), pour Taylor, ceux qui conçoivent, planifient et préparent le travail ne sont pas les mêmes que ceux qui l'exécutent en respectant strictement les instructions reçues. Il s'agit d'une division « horizontale » du travail, qui conduit à une hiérarchisation des responsabilités au sein de l'entreprise.
- L'extension du domaine du travail qui dilue le travail dans la vie en « abolissant les distinctions entre profession et amateurisme, entre activité rémunératrice et jeu, entre service marchand et engagement citoyen et entre production et consommation [...] » (Lederlin, 2020, p. 48). Lederlin (2020) prend l'exemple de la plateforme YouTube où les créateurs de contenus sont considérés comme des « amateurs » plutôt que des « professionnels ». Le travail perd donc son nom en se confondant avec la vie, mais perd aussi son lieu (Lederlin, 2020). Pour Marx (1993), dans le contexte du travail infantile à domicile, le travail s'immiscant dans le domicile des ouvriers a un impact sur les liens familiaux, car en mettant le père, la mère et l'enfant au même niveau, le mode d'exploitation capitaliste absorbe l'institution familiale au profit d'une base économique. Selon Lederlin (2020), bien que vue par de nombreux employés comme une solution libératrice permettant un gain de temps et de flexibilité, l'arrivée du télétravail a comme conséquence d'introduire le travail dans la sphère domestique. Toutefois, nous pouvons inverser ce raisonnement et voir comme autre conséquence que la vie privée s'intègre dans la vie professionnelle. Par exemple, des entreprises comme Google, BackMarket et Nespresso permettent à leurs employés de venir avec

leurs animaux de compagnies dans les locaux (Marriault, 2023) ou mettent à disposition des potagers, terrains de sport et salle de sieste (Marriault, 2023a). Ces changements que les entreprises organisent afin de « fidéliser » leurs travailleurs supposent que les salariés doivent se sentir « comme chez eux ».

L'introduction du numérique dans le monde professionnel a profondément transformé les organisations et les modalités de travail, en réponse aux exigences du post-fordisme. Les outils numériques, tels que les systèmes ERP et les plateformes de communication, ont favorisé une meilleure organisation, centralisation, autonomie et flexibilité, tout en réorganisant le travail de manière à encourager l'initiative et la créativité. Cette transformation numérique s'accompagne de conséquences complexes, notamment la précarisation de l'emploi et le brouillage des frontières entre vie privée et professionnelle. Alors que certains auteurs, comme Boboc (2017), considèrent que le numérique accentue les caractéristiques d'une organisation du travail déjà en mutation, d'autres, tels que Lederlin (2020), soulignent les impacts directs de la numérisation, tels que la fragmentation du travail et son extension dans la sphère domestique. Ainsi, le numérique ne se contente pas de suivre l'évolution des modes de production, il redéfinit également la nature même du travail, ses lieux et ses frontières, posant de nouveaux défis pour les travailleurs et les structures organisationnelles.

Sur la base de ces observations, il nous paraît pertinent de s'interroger sur l'impact des technologies de l'information et de la communication sur l'aliénation et la construction de l'identité professionnelle.

3. Impact des TIC sur les relations de travail

Sur base des différents concepts étudiés, nous allons pouvoir nous demander comment les technologies de l'information et de la communication (TIC) portées par la numérisation croissante du travail, influent sur l'aliénation des travailleurs et sur la construction de leur identité professionnelle. Nous essayerons dans cette partie de comprendre la relation qu'ils existent entre les TIC et la relation des travailleurs à leur travail.

3.1. L'automatisation

Selon Stiegler et Kyrou (2015), une automatisation généralisée se développe dans notre société entraînant une disparition l'emploi. De plus en plus d'entreprises se tournent vers l'automatisation, Stiegler et Kyrou (2015) citent les exemples des métros sans chauffeurs et de la disparition des caissières dans les supermarchés. Et par souci d'économie d'échelle, la

robotisation se démocratisant dans de nombreux secteurs deviendra plus accessible et se propagera de manière exponentielle dans les années futures.

Cependant, Stiegler et Kyrou (2015), bien qu'ayant une vision pessimiste quant à l'avenir de l'emploi, la disparition de celui-ci n'est pas à voir comme un mal, mais comme *une renaissance du travail*. L'emploi est perçu par les auteurs comme une activité appauvrissante et abrutissante, et est à distinguer du travail qui est qualifié comme une activité « contribuant à l'individuation, à la construction de ma singularité et celle des autres à mes côtés [...] » (Stiegler et Kyrou, 2015, p. 6). Une vision que nous retrouvons chez Marx (Méda, 2021) qui voit le travail comme le vecteur de création de l'identité humaine, car c'est par le travail que l'individu peut exister.

De cette façon, l'automatisation engendrée par la robotisation est perçue par les auteurs comme un destructeur d'emploi, mais peut permettre de recréer le travail. Pour Stiegler et Kyrou (2015), « les technologies numériques sont un *pharmakon*⁶ [...] » (p. 11) pouvant à la fois priver le savoir des individus par l'implémentation d'automatisme et pouvant désautomatiser grâce à des infrastructures contributives comme les wikis (qui peuvent être classé dans la catégorie d'usage d'information et de production des TIC).

3.2. La mondialisation

Comme vu précédemment dans ce travail, la mondialisation est une des caractéristiques du modèle post-fordien. Pour Lautier (2006), la mondialisation se traduit par la circulation de libre des marchandises, par une accélération des flux financiers, la mercantilisation des signes⁷ et par le déplacement de masses qui travaillent, ne travaillent pas ou qui sont en recherche. Ce processus engendre une mise en concurrence globalisée des travailleurs.

De plus, Gorz (1997) mentionne que la mondialisation n'a pas pu se développer sans les technologies de l'information, mais la mondialisation a stimulé rapidement leur développement. En effet, la révolution informationnelle a permis la mondialisation et, en retour, la mondialisation a stimulé le développement rapide des technologies de l'information, car le capital avait besoin d'une révolution technique pour surmonter la crise du fordisme (Gorz, 1997). Ainsi nous avons pu lire dans *Le Monde* (Duberland, 2021) que les cas de nombreuses délocalisations d'emplois pourraient s'accroître avec l'essor du télétravail à la suite de la pandémie de COVID-19.

⁶ Selon Stiegler et Kyrou (2015), c'est-à-dire à la fois un remède et un poison en fonction de l'usage qui en est fait.

⁷ Par « signe », Lautier (2006) entend des produits publicitaires, culturels, dérivés et religieux (pub, émissions de télévisions, mode, idéologies religieuses, etc.)

La mondialisation et les technologies de l'information et de la communication se sont mutuellement renforcées, conduisant à une transformation profonde de l'économie mondiale. Ce processus a non seulement redéfini les dynamiques du marché, mais a aussi eu des répercussions importantes sur l'organisation du travail et la distribution des emplois à l'échelle mondiale.

3.3. Surveillance et contrôle du travailleur

D'après Meyer et al. (2022), le contrôle est associé au travail, car dès que nous interagissons avec quelqu'un, qu'il soit salarié ou indépendant, une situation de contrôle est engendrée. Malgré les multiples formes de contrôle qu'il subsiste au sein des organisations, la technologie y joue un rôle important. Le taylorisme⁸ a fait émerger le contrôle par l'usage de la technologie, car le modèle de production était établi en fonction des machines (Meyer et al, 2022) et par l'utilisation de contremaître (Jarrige et Chalmin, 2008).

Avec l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), le contrôle au travail est devenu plus fort et a évolué. Autrefois vertical et en présentiel, il peut désormais s'exercer à tout moment et à distance grâce à la technologie (Meyer et al, 2022). La démocratisation du télétravail due à la crise de la COVID-19 a poussé les entreprises à adopter de nouvelles méthodes de travail (Meyer et al., 2022), avec l'informatisation des espaces de travail. Meyer et al. (2022) ont pu constater un renforcement du contrôle du comportement des travailleurs à distance par l'usage des TIC que nous avons classé dans la catégorie communication plus tôt dans ce travail (Outlook, Teams, Skype). De cette manière, les réunions informelles sont plus structurées, et les attentes des responsables augmentent. Les managers peuvent contacter les employés à tout moment et organiser des réunions plus fréquentes, renforçant ainsi le contrôle (Meyer et al., 2022).

Les TIC centrées sur la communication voient leur usage dévié en adoptant de nouvelles fonctionnalités donnant un contrôle accru sur le travail des collaborateurs et ce même à distance. Meyer et al. (2022) ont pu constater que ces outils multiplient le contrôle du travail en rapportant le témoignage d'un employé qui doit partager son écran lors d'échange en visioconférence avec sa hiérarchie afin de montrer l'avancé de son travail. De plus, ces technologies imposent une *hyperdisponibilité* des travailleurs en étant joignables à toute heure de la journée (par courriel

⁸ Pour De Montmollin (1974), le Taylorisme se caractérise par la séparation stricte entre la conception et l'exécution du travail, un rationalisme optimiste basé sur la recherche de la "meilleure manière", une organisation hiérarchique visant l'ordre et l'harmonie, une aversion pour les conflits et une individualisation des tâches et des rémunérations.

et appels téléphoniques créant des difficultés à tracer une frontière entre vie privée et professionnelle (Meyer et al., 2022).

Enfin les TIC axées sur la communication permettent l'implémentation d'une forme d'autocontrôle. Mais, Meyer et al. (2022) constatent que cette exigence d'autocontrôle vient de l'initiative même des travailleurs en utilisant des groupes WhatsApp de manière informelle et utilisant l'aval des pairs pour entreprendre une action comme le choix de sa tenue vestimentaire durant une visioconférence.

Les technologies de l'information et la communication ont transformé et intensifié le contrôle des travailleurs, permettant une surveillance permanente et à distance, surtout avec l'essor du télétravail post-COVID-19. Ces technologies, initialement destinées à la communication, imposent désormais une *hyperdisponibilité* et floutent la frontière entre vie privée et professionnelle, tout en instaurant une forme d'autocontrôle parmi les employés.

3.4. Le travail flexible

Les TIC ont facilité également la flexibilisation du travail avec le développement du télétravail, du travail indépendant et des plateformes de travail à distance.

Nous avons pu le voir précédemment dans ce mémoire que le travail à distance permet une plus grande flexibilité aux salariés donnant la possibilité de travailler de n'importe quel endroit tout en introduisant le travail dans la sphère domestique (Lederlin, 2020). Selon une étude de Statbel (2024), 32,2 % des salariés ont parfois ou régulièrement travaillé à domicile en 2023 contrairement au chiffre pré-pandémie qui statuait à 18,9 % en 2019. Une situation qui tend à perdurer dans les années futures et pour Fernandez et al. (2014), l'évolution des TIC renforce les pratiques de travail à distance en offrant « la possibilité de maintenir la communication en situation de mobilité physique ou en situation de nomadisme [...] » (p. 102) Toutefois, le télétravail ne concerne pas tous les travailleurs, selon l'étude de Statbel (2024), ce sont les employés hautement qualifiés qui peuvent bénéficier du travail à distance (53 % en 2023 contre 13,8 % pour les moyennement et 4,9 % les faiblement qualifiés). Ainsi, une partie seulement des travailleurs peuvent bénéficier du travail à distance.

Les TIC ont permis un développement de nouvelles formes de travail introduites par le *digital labour* (Lederlin, 2020), mais aussi le développement d'entreprise digitalisé tel qu'Uber ou AirBnb participant à une économie collaborative (Casilli, 2015). D'après Supiot (2015), les entreprises passent d'un modèle intégré, caractéristique de l'ère industrielle, à une organisation en réseau. Ces types d'entreprises posent question quant aux conditions de travail qu'elles

proposent comparées au secteur dit traditionnel. Comme le mentionne Casilli (2015), Uber, initialement conçu comme un service de covoiturage dynamique, s'est transformé en une alternative aux taxis, exploitant les données de mobilité et de consommation via des algorithmes. Les chauffeurs d'Uber, bien que fonctionnant comme des taxis, ne bénéficient pas des protections légales et syndicales, ce qui les place dans une grande précarité. Airbnb, qui permet de se loger chez l'habitant, expose également les hébergeurs à des risques légaux sans protection adéquate (Casilli, 2015). TaskRabbit, qui met en relation des personnes pour des tâches diverses, prétend offrir de l'emploi pair à pair, mais soulève des questions de responsabilité en cas d'accident (Casilli, 2015).

Selon Supiot (2015), l'organisation en réseau permet aux donneurs d'ordres de maintenir un contrôle technique et économique sans impliquer leur responsabilité juridique, en rendant les sous-traitants transparents et en créant des entrepreneurs dépendants à l'échelle mondiale. Ces plateformes, en se positionnant comme intermédiaires, cherchent souvent à échapper à leurs responsabilités légales et sociales, ce qui met en évidence la nécessité de réglementations adaptées. Au détriment du travailleur, celui-ci se voit offrir une flexibilité dans sa manière de travailler et voit disparaître ses avantages légaux.

L'évolution du numérique a facilité la flexibilisation du travail, notamment via le télétravail et les plateformes numériques comme Uber et Airbnb. Bien que ces évolutions offrent une flexibilité accrue, elles créent également des disparités entre travailleurs et augmentent la précarité en réduisant les protections légales. Il est donc crucial de mettre en place des réglementations adaptées pour protéger les droits des travailleurs dans cette nouvelle économie numérique.

4. Les TIC et l'aliénation

Le travail numérique incarne une nouvelle forme de prolétarisation⁹, qui, loin de disparaître, se caractérise désormais par une absence de rémunération traditionnelle, voire par une gratuité totale, tout en restant aliénée (Stiegler, 2015). Un constat que partage Casilli (2015) en nuanciant son propos. Selon l'auteur, les technologies de l'information et de la communication réorganisent la division du travail en transférant une part croissante des coûts de production sur les consommateurs eux-mêmes. Ce phénomène est une extension du capitalisme cognitif. Il

⁹ Stiegler et Kyrou (2015) définissent le prolétaire comme un être dépourvu de savoir formel, contrairement à Marx (2021), définit le prolétaire comme une personne qui, sans capital ni revenus fonciers, dépend exclusivement de son travail, un travail unilatéral et abstrait.

implique des tâches souvent cognitives et informelles, réalisées à travers des plateformes numériques, et produit de la valeur qui est capturée par les propriétaires de ces plateformes (Casilli, 2015). Cette situation engendre une forme d'exploitation où la valeur générée n'est pas équitablement répartie. Cette situation ne se cantonne pas seulement aux plateformes numériques, mais à une automatisation généralisée dans tous les secteurs économiques (Stiegler et Kyrou, 2015).

En revanche, selon Casilli (2015), l'aliénation dans le *digital labor* est moins intense que dans les contextes industriels traditionnels. Les TIC permettent un certain degré d'interactivité entre les individus (Basque, 2005). Cette aliénation moderne est différente de celle du passé, où les travailleurs étaient souvent déshumanisés et isolés. Durant (2006) souligne cette nouvelle forme d'aliénation qui est dite subjective. C'est-à-dire que les travailleurs doivent déployer toutes leurs capacités pour répondre aux attentes de leur employeur. Cette pression mène à une aliénation, acceptée par l'individu comme un bien-être relatif grâce à des mécanismes de justification et de résilience. D'autres estiment que, bien que les utilisateurs restent en partie connectés à leur propre subjectivité et à leur communauté, ils perdent le contrôle sur leurs données et les résultats de leur travail en raison de la structure commerciale des plateformes numériques (Casilli, 2015).

Un constat que Marx (2021) fait en parlant de l'objectivation du travail. Marx (2021) soutient que le produit du travail, une fois réalisé, devient un objet étranger et indépendant du travailleur. Ce processus d'objectivation signifie que le travail du travailleur se fixe dans un objet, qui, bien qu'ayant été créé par le travailleur, se dresse contre lui comme une force autonome. Selon Marx (2021), le produit du travail, contrôlé par les capitalistes, domine le travailleur. Plus il travaille, moins il possède et plus il devient dépendant de son propre produit.

Néanmoins, même si les utilisateurs-travailleurs ne contrôlent pas entièrement leurs produits (données, contenus), ils restent en contact avec leur essence et leurs affects, car leur activité est souvent liée à leurs intérêts personnels et à leur sociabilité (Casilli, 2015). D'une part, Casilli (2015) indique que le *digital labor* n'efface pas la vie sociale des individus. Les activités sur les plateformes numériques sont intégrées dans leur quotidien et leur tissu social, contrairement au travail traditionnel qui pouvait souvent séparer les travailleurs de leur vie sociale et personnelle. D'autre part, les travailleurs à l'ère du numérique restent aliénés de manière plus acceptable, voir cette aliénation est justifiée par des méthodes managériales (Durant, 2006) ou par le maintiennent les liens sociaux et personnels des individus, permettant ainsi de préserver leur essence et leur vie communautaire (Casilli, 2015).

Pour Simondon (1989), l'aliénation contemporaine ne provient pas des machines elles-mêmes, mais de l'ignorance de leur nature et de leur essence. Cette méconnaissance empêche de voir les machines comme des entités porteuses de significations et de valeurs culturelles, contribuant ainsi à une aliénation culturelle profonde. Prenons l'exemple de l'automatisation de Stiegler et Kyrou (2015) qui mentionnaient que Mercedes produit ses moteurs entièrement par l'usage de robots, ces machines sont ainsi perçues comme une menace pour l'emploi par le travailleur tout en omettant le savoir-faire humain avancé en ingénierie, en électronique et en programmation qui a permis la conception de ces outils. Dans la pensée de Simondon, les robots des usines Mercedes effectuent des tâches répétitives ou dangereuses, libérant ainsi les travailleurs pour des tâches plus créatives et moins risquées. En comprenant mieux la contribution humaine derrière la robotique, les travailleurs peuvent voir ces machines non pas comme des ennemis, mais comme des extensions de leurs propres capacités.

Une vision qui est à l'opposé de Marx (1993) qui voyait le côté néfaste de l'implémentation de machine dans le monde du travail :

Dans la manufacture et dans l'artisanat, l'ouvrier se sert de l'outil, dans la fabrique il sert la machine. Dans le premier cas, c'est de lui que procède le mouvement du moyen de travail ; dans le second, il doit suivre le mouvement du moyen de travail. Dans la manufacture, les ouvriers sont les membres d'un mécanisme vivant. Dans la fabrique, il existe, indépendamment d'eux, un mécanisme mort auquel on les incorpore comme des appendices vivants. (p. 474)

Marx (1993) ne voit pas l'aliénation par une méconnaissance des machines, mais par une soumission à celles-ci. Toujours selon l'auteur, la machinerie ne libère pas les travailleurs, mais exerce une pression intense sur leur corps et leur esprit, tout en les dépouillant de leur autonomie. Tandis que les machines allègent certaines tâches, elles transforment souvent cet allègement en une forme de torture en ôtant tout contenu au travail (Marx, 1993). Le renversement des relations de travail où les conditions de travail dominent les travailleurs devient évident avec la machinerie, qui incarne le capital. Ainsi, le travailleur se soumettant à la machine se soumet au capital. Marx (1993) mentionne que cette transformation conduit à une scission entre le travail manuel et le potentiel spirituel, renforçant l'aliénation des travailleurs dans le système capitaliste.

Certes, Marx ne voyait pas le progrès technique d'un bon œil, mais il a anticipé le développement de l'automatisation. Selon Supek (1967), Marx voyait l'utilisation croissante des machines comme facteur d'une réduction progressive du temps de travail humain, libérant l'homme de la simple force de travail à celui de contrôleur et surveillant du processus de production. Pour Marx, l'évolution de l'automatisation globale entraînerait un changement

fondamental dans la base de la richesse sociale, qui ne reposerait plus sur l'exploitation du travail humain (Supek, 1967). Un constat partagé par Stiegler et Kyrou (2015) qui voient l'automatisation comme une opportunité de détruire l'emploi. Le travail doit être vu comme l'expression d'un savoir-faire, qui a été perdu au profit des machines, transformant les ouvriers en prolétaires soumis à cette dépossession pour un salaire minimal (Stiegler et Kyrou, 2015). Toujours selon les auteurs, les ouvriers ne rejetaient pas le travail en soi, mais la transformation en simple emploi dégradant par l'usage de machines déshumanisantes et le numérique et les TIC peuvent contribuer à la « désautomatisation » de l'humain en rendant ses lettres de noblesse au travail.

Nous avons pu le voir avec Meyer et al. (2022), les technologies de l'information et de la communication permettent un contrôle plus accru et une *hyperdisponibilité* des salariés. Les TIC, tout comme les machines industrielles décrites par Marx, peuvent entraîner un stress extrême et une aliénation des travailleurs. Les exigences de disponibilité constante, les attentes de productivité accrue et les pressions liées à la surveillance numérique intensifient le stress psychologique. Dejours (2012) fait référence à l'aliénation au travail qui peut mener le travail à une aliénation mentale. La séparation du travail de l'individu n'entraîne pas seulement une perte de propriété, mais une aliénation mentale.

Enfin, les TIC peuvent être perçues comme un vecteur d'aliénation en raison de leur implémentation dans les structures organisationnelles et de la réorganisation du travail qu'elles impliquent, mais elles offrent aussi des possibilités de réduire cette aliénation. Comme le mentionne Stiegler et Kyrou (2015), les technologies numériques sont un *pharmakon*. Utilisées uniquement pour le profit à court terme, elles détruisent progressivement les corps et esprits des individus, devenant de puissants outils de la déshumanisation, privant des compétences et des savoirs essentiels. Mais utilisées à des fins curatives, elles peuvent au contraire revitaliser le travail en réintégrant l'humain au cœur du processus productif. En facilitant la collaboration, la créativité et l'autonomie, les TIC peuvent permettre aux individus de retrouver un contrôle sur leur activité, de développer de nouvelles compétences, et de renouer avec un savoir-faire enrichissant. Ainsi, les technologies numériques, lorsqu'elles sont mises au service d'une véritable valorisation du travail humain, peuvent inverser le processus d'aliénation et contribuer à une réappropriation des savoirs et des outils, ouvrant la voie à une forme de travail plus épanouissante et moins aliénante.

Or, selon la vision marxienne de l'aliénation, cette perspective optimiste reste profondément problématique. Pour Marx (2021), l'aliénation n'est pas seulement une question de perte de

contrôle ou de déshumanisation, mais une conséquence inhérente aux rapports de production capitaliste, où les travailleurs sont dépossédés des fruits de leur travail, qui deviennent des entités indépendantes et hostiles, contrôlées par les propriétaires du capital. Même si les TIC peuvent offrir des opportunités de réappropriation et d'autonomie, tant que ces technologies sont intégrées dans une structure économique où le capital domine, elles ne feront que renforcer l'aliénation. Le travailleur reste soumis aux exigences du capital, et toute tentative de rendre le travail plus épanouissant est, en fin de compte, subordonnée aux logiques de profit et de marché. Par conséquent, la véritable émancipation ne pourrait venir que d'une transformation radicale des relations de production, où le contrôle des technologies et des moyens de production serait entre les mains des travailleurs eux-mêmes. Dans ce cadre, les TIC pourraient enfin réaliser leur potentiel libérateur, non plus comme instruments de prolétarianisation, mais comme moyens d'émancipation collective.

5. L'influence des TIC sur la construction de l'identité professionnelle

Comme vu avec Albert et al. (2006), l'identité professionnelle peut se caractériser par une identification par le métier qui est influencé par les compétences, les savoirs, et les caractéristiques spécifiques d'une profession (Fray et Picouveau, 2010).

Marx voit le travail comme l'essence de l'homme (Méda, 2021) et par le travail, l'homme construit son identité. Mais pour Stiegler et Kyrou (2015) une majorité d'individus ne travaille plus, car « Le travail n'est *pas du tout* l'emploi. » (p. 21) Pour Stiegler et Kyrou (2015), le travail permet de cultiver un savoir or, la plupart des travailleurs sont des employés, voyant leurs métiers affectés par l'automatisation et la modélisation algorithmique. Les tâches répétitives et routinières sont désormais prises en charge par le numérique et des machines, réduisant ainsi le besoin d'expertise humaine spécialisée et limitant les opportunités pour le développement personnel au travail. Ce phénomène modifie profondément l'identité professionnelle, car il affaiblit la connexion entre les compétences individuelles et la valeur perçue du travail.

Dès lors, les technologies de l'information et de la communication pourraient influencer cette identification par le métier si nous supposons, comme Stiegler et Kyrou (2015), que le travail n'existe presque plus au sein de nos sociétés modernes. En éliminant les tâches complexes et créatives, l'automatisation restreint les opportunités pour les travailleurs d'acquérir de nouvelles compétences et de développer leur expertise. Par conséquent, le travail devient moins

un moyen d'expression personnelle et de réalisation professionnelle, affectant la manière dont les individus perçoivent leur propre identité professionnelle. Marx (1993) cite l'exemple des imprimeries qui autrefois étaient un lieu d'apprentissage de tâches simples menant à des tâches plus complexes, nécessitant des compétences comme la lecture et l'écriture. L'arrivée de la machine à imprimer a changé la donne, l'ouvrier devenant l'accessoire conscient d'une machine et ne nécessitant aucune compétence particulière (Marx, 1993). Une question se pose : Comment le travailleur pourrait-il s'identifier professionnellement à son métier, si son métier n'est plus un travail, mais un emploi ?

Perez-Roux (2011) souligne que l'identité professionnelle est façonnée par la perception personnelle de soi et par la reconnaissance de cette perception par les autres. L'appartenance à un groupe professionnel joue un rôle dans cette construction de l'identité (Albert et al., 2006) et s'exprime par le partage de normes, de valeurs et de pratiques communes au sein d'un groupe de travail (Fray et Picouveau, 2010). Meyer et al. (2022) ont fait part du cas de l'utilisation de TIC centré sur la communication, permettant des échanges plus spontanés entre les travailleurs. L'exemple utilisé par les auteurs est le cas de groupe WhatsApp en dehors du cadre de l'entreprise, offrant ainsi des échanges informels entre les collaborateurs et renforçant la cohésion de groupe. Mais cet usage peut s'avérer être une source d'autocontrôle entre les individus (Meyer et al., 2022), les travailleurs devant coordonner, justifier et voir approuver leurs actions par leurs collègues. Cette forme d'autocontrôle informel peut conduire à une pression accrue sur les individus pour se conformer aux normes du groupe et aux attentes implicites. Les travailleurs peuvent ainsi se retrouver dans une situation où ils doivent constamment adapter leur comportement et leurs décisions en fonction des attentes des autres membres du groupe, ce qui peut affecter leur autonomie et leur authenticité. Cette dynamique souligne la dualité des TIC en tant qu'outils de renforcement des liens professionnels tout en introduisant des mécanismes de contrôle et de conformisme qui peuvent influencer la manière dont les individus construisent et perçoivent leur identité professionnelle.

L'appartenance à une entreprise (Albert et al., 2006), qui résulte de l'intégration des pratiques, valeurs, et cultures spécifiques à une organisation (Fray et Picouveau, 2010) peut se voir impacter par l'usage progressif des TIC. Ces technologies permettent une communication plus rapide (Basque, 2005), mais elles introduisent une surveillance et un contrôle plus accru par la hiérarchie en dérivant l'usage des TIC (Meyer et al., 2022) pouvant affecter la manière dont les individus se sentent liés à leur organisation. Cette utilisation peut entraîner une forme de

dépersonnalisation, où les employés se sentent réduits à des unités productives surveillées en temps réel.

Selon Biaz et Brasseur (2018), l'individualisation a été fortement accentuée par la numérisation en entraînant une réduction des contacts directs et une fragmentation des communautés de travail. Il s'agit d'une des conséquences du télétravail dont Lederlin (2020) voit son usage comme une manière de briser les frontières entre vie privée et vie professionnelle. Les nouvelles technologies peuvent donc créer une distance entre l'individu et son entreprise. Cependant, les TIC peuvent également renforcer l'engagement des employés en facilitant l'accès à des informations et à des réseaux internes qui les aident à mieux comprendre et s'identifier aux objectifs de l'entreprise (Biaz et Brasseur, 2018).

L'enjeu réside donc dans la manière dont les technologies numériques sont intégrées au monde du travail. Si elles sont utilisées de manière à renforcer le sens du travail et à soutenir le développement personnel, elles peuvent contribuer à une redéfinition positive de l'identité professionnelle dans un environnement en constante évolution. Les TIC ont le potentiel de transformer l'identité professionnelle, non seulement en affaiblissant les liens traditionnels entre le travail et l'identité, mais aussi en ouvrant des possibilités pour une nouvelle définition de cette identité. L'avenir du travail dépendra de la manière dont ces technologies seront gérées et de leur capacité à enrichir plutôt qu'à appauvrir l'expérience professionnelle des individus.

6. Conclusion

L'analyse des technologies de l'information et de la communication et leur influence sur le travail moderne met en lumière une transformation profonde des dynamiques de travail, ainsi que de la construction de l'identité professionnelle. Ces technologies, bien que porteuses de promesses d'innovation et d'efficacité, présentent également des défis majeurs, notamment en ce qui concerne l'aliénation des travailleurs et la redéfinition de leur identité au sein des structures économiques contemporaines. À la lumière de cette réflexion, notre question de recherche : « Comment les technologies de l'information et de la communication influent-elles sur l'aliénation des travailleurs et sur la construction de leur identité professionnelle ? » trouvera une réponse dans la conclusion. Toutefois, il est crucial de commencer par une synthèse des concepts abordés, qui ont fourni les clés nécessaires pour répondre à notre interrogation.

Dans un premier temps, le *digital labor* a engendré une nouvelle forme de prolétarianisation qui se manifeste, non seulement par la précarisation des conditions de travail, mais aussi par une absence de rémunération traditionnelle, voire par une gratuité totale, accentuant ainsi

l'exploitation des travailleurs (Stiegler, 2015). La valeur générée par les activités numériques est majoritairement captée par les plateformes, créant une asymétrie significative dans la répartition des bénéfices (Casilli, 2015), ce qui rappelle les dynamiques capitalistes dénoncées par Marx (2021). Pour Casilli (2015), l'aliénation du *digital labor* est moins marquée que l'aliénation que dénoncée par Marx, car les plateformes numériques permettent une certaine interactivité, voire une connexion avec la subjectivité et la sociabilité des individus, tout en les privant d'une partie du contrôle sur leurs données et leur travail.

Dans un second temps, nous avons pu voir le contraste entre les perspectives de Simondon et de Marx sur l'automatisation qui met en évidence deux visions opposées de l'impact des machines sur le travail humain. Pour Simondon (1989), les machines, bien comprises, peuvent libérer les travailleurs de tâches répétitives et dangereuses, leur permettant ainsi de se concentrer sur des activités plus créatives. Marx (1993), en revanche, voit dans l'automatisation un instrument de domination capitaliste, où le travailleur devient subordonné à la machine, perdant ainsi son autonomie et son humanité. Cette vision pessimiste de Marx trouve écho dans l'analyse de Stiegler et Kyrou (2015), qui voient dans l'automatisation non pas une libération, mais une dépossession des savoir-faire, transformant les individus en simples exécutants.

L'influence des TIC ne se limite pas à l'aliénation des travailleurs. Elle touche également la construction de l'identité professionnelle. L'identité, qui pour Marx (Méda, 2021) se construisait autour du métier et des compétences associées, est aujourd'hui fragilisée par l'automatisation et la numérisation du travail. Les tâches routinières sont de plus en plus prises en charge par des machines, réduisant ainsi les opportunités pour les travailleurs de développer leur expertise et de s'identifier à leur métier (Stiegler et Kyrou, 2015). Cette transformation pose la question de la place de l'humain dans un monde où le travail est de plus en plus déconnecté des compétences et des savoirs traditionnels.

Pourtant, il est crucial de noter que les TIC ne sont pas proprement aliénantes. Comme le soulignent Stiegler et Kyrou (2015), ces technologies sont un *pharmakon*, un remède qui, selon son usage, peut soit détruire, soit revitaliser le travail humain. Utilisées de manière éclairée, elles peuvent contribuer à une réappropriation du travail, à un renforcement des liens sociaux, et à une redéfinition positive de l'identité professionnelle. Le défi réside donc dans la gestion et l'intégration de ces technologies au sein des structures de travail, afin de maximiser leur potentiel libérateur tout en minimisant leurs effets aliénants.

En conclusion, et pour répondre à notre interrogation principale, alors que les TIC bouleversent les dynamiques traditionnelles du travail et de l'identité professionnelle, elles offrent également

des opportunités pour repenser ces concepts dans un contexte moderne. Toutefois, sans une transformation radicale des relations de production, comme le préconise Marx (2021), ces technologies risquent de renforcer l'aliénation plutôt que de l'atténuer. Il est donc impératif de repenser l'intégration des TIC dans le monde du travail, non seulement pour préserver la dignité des travailleurs, mais aussi pour construire une société où le travail redevient une source d'épanouissement et de réalisation personnelle.

Bibliographie

- Académie Française (n.d.). *aliénation* | *Dictionnaire de l'Académie française* | 9e édition. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A1174>
- Académie Française (n.d.). *aliéner* | *Dictionnaire de l'Académie française* | 9e édition. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A1176>
- Albert, E., Bournois, F., et Duval-Hamel, J. (2006). *Pourquoi j'irais travailler*. Éditions Eyrolles.
- Basque, J. (2005). *Une réflexion sur les fonctions attribuées aux TIC en enseignement universitaire*. <https://telearn.hal.science/hal-00190664>
- Basque, J., et Lundgren-Cayrol, K. (2002). *Une typologie des typologies des applications des TIC en éducation*. <https://telearn.hal.science/hal-00190671>
- Baudry, R., et Juchs, J. (2006). Définir l'identité. *Hypothèses/Hypothèses*. . . , 10(1), pp.155-167. <https://doi.org/10.3917/hyp.061.0155>
- Biaz, F., & Brasseur, M. (2018). L'impact de la digitalisation des organisations sur le rapport au travail : entre aliénation et émancipation. *Question(S) de Management*, n° 21(2), 143-155. <https://doi.org/10.3917/qdm.182.0143>
- Boboc, A. (2017). Numérique et travail : quelles influences ? *Sociologies Pratiques*, N° 34(1), 3-12. <https://doi.org/10.3917/sopr.034.0003>
- Bottigelli, É., Domenach, J., Crozier, M., Lefebvre, H., Paumelle, P., et Leduc, V. (1967). L'aliénation, mythe ou réalité. *Raison Présente*, 3(1), pp.53-74. <https://doi.org/10.3406/raipr.1967.1183>
- Cadet, J. (2014). *Travail aliéné chez Karl Marx : un sujet « désobjectivé » dans des processus d'objectivation*. Journée des doctorants de l'ED 31, 2014 : « Au travail ! », Doctorants de l'ED 31, Jun 2014, Saint-Denis, France. <https://hal.science/hal-0152856>
- Casilli, A. A. (2015). *Digital Labor : travail, technologies et conflictualités*. <https://shs.hal.science/halshs-01145718>
- Claverie, B. (2018). *Pour une Histoire Naturelle de l'Intelligence Artificielle*. <https://hal.science/hal-01963632>

- De Montmollin, M. (1974). Taylorisme et antitaylorisme. *Sociologie du Travail*, 16(4), 374-382. <https://doi.org/10.3406/sotra.1974.1802>
- Dejours, C. (2012). Organisation du travail - Clivage - Aliénation. *Travailler*, n° 28(2), 149-158. <https://doi.org/10.3917/trav.028.0149>
- Département Philosophie. (2021). Franck Fischbach, *L'aliénation : un concept encore utile aujourd'hui ? séminaire P4 # 13* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=QetmJoRDpY0>
- Dubertrand, M. (2021). Télétravailler de l'étranger est aujourd'hui un luxe et à terme un risque de délocalisation d'emplois. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/emploi/article/2021/11/17/teletravailler-de-l-etranger-est-aujourd-hui-un-luxe-et-a-terme-un-risque-de-delocalisation-d-emplois_6102360_1698637.html
- Durand, J. (2006). Les outils contemporains de l'aliénation du travail. *Actuel Marx*, n° 39(1), 107-122. <https://doi.org/10.3917/amx.039.0107>
- Fernandez, V., Guillot, C., & Marraud, L. (2014). Télétravail et « travail à distance équipé ». Quelles compétences, tactiques et pratiques professionnelles ? *Revue Française de Gestion*, 40(238), 101-118. <https://doi.org/10.3166/rfg.238.101-118>
- Fischbach, F. (2006). Activité, passivité, aliénation. *Actuel Marx*, n° 39(1), pp.13-27. <https://doi.org/10.3917/amx.039.0013>
- Fischbach, F. (2008). Transformations du concept d'aliénation. Hegel, Feuerbach, Marx. *Revue Germanique Internationale*, 8, pp.93-112. <https://doi.org/10.4000/rgi.377>
- Fray, A. et Picouleau, S. (2010). Le diagnostic de l'identité professionnelle : une dimension essentielle pour la qualité au travail. *Management & Avenir*, 38, pp.72-88. <https://doi.org/10.3917/mav.038.0072>
- Freyssenet, M. (1999). *Fordisme* (Version numérique, 2006). freyssenet.com. <https://freyssenet.com/Fordisme.pdf> (Version initiale plus longue publiée dans S. Cordellier (dir.), *Le Dictionnaire historique et géopolitique du XXe siècle*, La Découverte, 2000, pp. 667-690).

- Garner, H., Méda, D., & Sénik, C. (2006). La place du travail dans les identités. *Économie et Statistique/Economie et Statistique*, 393(1), 21-40. <https://doi.org/10.3406/estat.2006.7140>
- Gorz, A. (1997). *Misères du présent, richesse du possible*. Editions Galilée.
- Haber, S. (2007). *Le concept d'aliénation est-il encore d'actualité ?* Mouvements. <https://mouvements.info/le-concept-dalienation-est-il-encore-dactualite/>
- Haber, S. (2018). Aliénation. *Dictionnaire des inégalités et de la justice sociale*. <https://hal.parisnanterre.fr/hal-04357407>
- Jahan, S., Mahmud, A. S., & Papageorgiou, C. (2014). Qu'est-ce que le keynésianisme ? *Finances et Développement*, Septembre 2014, 53-54. Fonds monétaire international (FMI). <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2014/09/pdf/basics.pdf>
- Jarrige, F., & Chalmin, C. (2008). L'émergence du contremaître. *Le Mouvement Social*, n° 224(3), 47-60. <https://doi.org/10.3917/lms.224.0047>
- Lautier, B. (2006). Mondialisation, travail et genre : une dialectique qui s'épuise. *Cahiers du Genre/Cahiers du Genre*, n° 40(1), 39-65. <https://doi.org/10.3917/cdge.040.0039>
- Le Mans Université. (2019, 12 novembre). *Vincent Descombes - Avoir une identité ?* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=JY4am8oIKEc>
- Lederlin F. (2020). *Les dépossédés de l'open space*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.leder.2020.02>
- Locke, J. (1998). *Essai sur l'entendement humain, Livre II, Chapitre xxvii. Trad. Étienne Balibar, revue par G. Brykman. Seuil*.
- Marriault, C. (2023). Nespresso, Google, BackMarket. . . Ces entreprises où les chiens des salariés sont les bienvenus. *Les Echos Start*. <https://start.lesechos.fr/travailler-mieux/vie-entreprise/nespresso-google-backmarket-ces-entreprises-ou-les-chiens-des-salaries-sont-les-bienvenus-1979126>
- Marriault, C. (2023a). Pour avoir des salariés épanouis, voilà ce à quoi les entreprises sont prêtes. *Les Echos Start*. <https://start.lesechos.fr/travailler-mieux/vie->

[entreprise/pour-avoir-des-salaries-epanouis-voila-ce-a-quoi-les-entreprises-sont-prettes-1943587](#)

- Marx, K. (1993). *Le capital : critique de l'économie politique. Le procès de production du capital. Livre premier*. Presses Universitaires de France - PUF.
- Marx, K. (2021). *Manuscrits de 1844*. Flammarion.
- Mastafi, M. (2016). *Définitions des TIC(E) et acception*. <https://amu.hal.science/hal-02048883>
- Méda, D. (2021). *Le travail : une valeur en voie de disparition ?* Flammarion
- Meyer, V., Diard, C., & Rost, D. (2022). Télétravail et formes de contrôle émergentes : le cas du secteur bancaire et financier pendant la crise sanitaire de la COVID-19. *Annales des Mines - Gérer et Comprendre*, N° 149(3), 35-46. <https://doi.org/10.3917/geco1.149.0035>
- OECD. Technologie de l'information et des communications (TIC). (2017). OECD. <https://doi.org/10.1787/a1bcf932-fr>
- Perez-Roux, T. (2011). *Changer de métier pour devenir enseignant : transitions professionnelles et dynamiques identitaires*. <https://hal.science/hal-02357402v2>
- Renault, E. (2006). Du fordisme au post-fordisme : Dépassement ou retour de l'aliénation ? *Actuel Marx*, n° 39(1), 89-105. <https://doi.org/10.3917/amx.039.0089>
- Renault, E. (2011). Comment Marx se réfère-t-il au travail et à la domination ? *Actuel Marx*, n° 49(1), pp.15-31. <https://doi.org/10.3917/amx.049.0015>
- Sartre, J. (1970). *L'existentialisme est un humanisme*. Nagel.
- Simondon, G. (1989). *Du mode d'existence des objets techniques*. Editions Aubier.
- Smith, A. (1990). De la division du travail (1776). *Revue Française D'économie/Revue Française D'économie*, 5(1), 105-123. <https://doi.org/10.3406/rfeco.1990.1245>
- Statbel. (2024). *Travail à domicile*. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/travail-domicile#:~:text=En%202021%2C%2037%2C9%25,la%20crise%20du%20COVID%2D19.>

- Stiegler, B. (2015). *La Société automatique : 1. L'avenir du travail*. Fayard.
- Stiegler, B., & Kyrou, A. (2015). *L'emploi est mort, vive le travail ! : entretien avec Ariel Kyrou*. Fayard/Mille Et Une Nuits.
- Supek, R. (1967). Karl Marx et l'époque de l'automatisation. *L'Homme et la Société*, 3(1), pp.105-112. <https://doi.org/10.3406/homso.1967.993>
- Supiot, A. (2015). *La gouvernance par les nombres : cours au Collège de France (2012-2014)*. Fayard.

Table des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : L'identité professionnelle : entre tensions et transactions (Perez-Roux, 2011) | 14 |
| Figure 2 : Schéma de la convergence des différentes technologies de l'information et de la communication | 17 |

